



Comité environnement du bassin versant du lac Nick

Date : Dimanche 5 juin 2022 à 9h30

Endroit : 24 chemin Lacasse

Compte rendu de réunion

Présents : Lucie Leduc, Catherine Boucher, Alain Déry, Serge Brunelle, Caroline Brodeur, Nathalie Bernier et Réjean Beauchemin

1. Règles de gouvernance du comité environnement

Nathalie et Caroline expliquent que des règles de gouvernance seront établies à l'automne 2022 par le CA de l'APLN. Entretemps, statuquo et président intérimaire. Des discussions sont prévues à ce sujet aux AGA de nos associations.

2. Liste des membres du comité environnement

- Jeannine Bernier, APLN jberniermartel@gmail.com
- Lucie Leduc, APBLN lucieleduc3@gmail.com
- Linda Horne, APBLN linda.horne@gmail.com
- Catherine Boucher, APLN cath.boucher5@gmail.com
- Alain Déry, APLN, CCE Bolton et conseiller municipal
alain.dery@buddyom.com
- Serge Brunelle, APLN sergio_fly@outlook.com
- Caroline Brodeur, CA de APLN (mandat terminé en juillet 2022)
caro_brodeur@hotmail.com
- Nathalie Bernier, CA de APLN nathalie.bernier345@gmail.com
- Linda Couderc, rue des Sommets linda.couderc@yahoo.ca
- Réjean Beauchemin, président intérimaire du comité, APLN
rbeauchemin1950@gmail.com

3. Répartition des taches

Secrétaire : Linda C

Dossier lac Sperling : Caroline

Lien avec le CA de l'APLN: Caroline et Nathalie

Lien avec le CA de l'APBLN: Lucie et Linda H.

Lien avec Les Sommets de Bolton: Linda C

Dossier lac Sperling: Caroline

Dossier sur l'exutoire : Nathalie et Serge

Niveaux du lac: Jeanine et Serge

Phragmite: Alain et Réjean

4. Dossier du Lac Sperling

Le rapport de RAPPEL est toujours en attente malgré les multiples suivis faits par Caroline. Problème de surplus de travail chez RAPPEL. Des tests supplémentaires seront faits d'ici une semaine. Le rapport doit être émis cet été afin de pouvoir y donner suite dans notre plan d'action 2023.

5. Dossier de l'exutoire du lac Nick

La fiche technique commandé à RAPPEL est toujours en attente malgré les multiples suivis faits par Nathalie. Problème de surplus de travail chez RAPPEL. L'ingénieur responsable de cette étude a quitté. M. Bernier Racine le remplace. Celui-ci effectuera une visite de l'exutoire le 9 juin en compagnie de Nathalie et Philippe.

Le rapport doit être émis cet été afin de pouvoir y donner suite dans notre plan d'action 2023. La situation à l'exutoire s'est détérioré avec de nouveaux arbres déracinés.

Le CCE est bien au fait du problème et attend les recommandations.

6. Rapport sur la qualité des tributaires du lac Nick et du lac Sperling (en temps de pluie) de 2017 à 2021

Le rapport préparé par le comité environnement a été transmis à la ville (Mme Deturche) et au CCE (Mme Paré) en novembre 2021. Nous n'avons jamais reçu de réponse de la ville. Un 2e envoi sera effectué cette semaine à Cynthia Sherrer et France Paré.

Il est important que des travaux correctifs soient effectués aux tributaires N6 et S1, tel que décrits dans le rapport. Le tributaire N6 est particulièrement important puisque des quantités énormes de phosphore sont présents en temps de fortes pluies. La présence de plus en plus grande d'algues filamenteuses dans cette baie est inquiétante et est probablement due à la présence d'un excès de phosphore contenu dans les sédiments transportés. Les fossés situés en amont devraient être examinés.

7. Plan d'action 2022

Le document « Plan d'Action et prévision budgétaire 2022 » a été revu en fonction des réponses de la ville concernant la demande de subvention. Puisque nos demandes de subvention n'ont pas toutes été acceptées par la ville, un nouveau budget devra être approuvé par l'APLN et l'APBLN. Une demande de révision sera transmise aux deux CA par Réjean.

De plus, une demande de réaffectation du budget pourra être faite à la ville puisqu'un montant de 1500\$ nous avait été accordé pour la mise en oeuvre des recommandations de RAPPEL au lac Sperling et qu'en raison du délai pour recevoir le rapport, il est peu probable que des correctifs puissent être appliqués cet été. La demande de réaffectation sera faite à la fin de l'été si nécessaire après réception du rapport de RAPPEL.

8. Document Power point pour nos assemblées générales annuelles de nos deux associations.

Un ébauche du document a été revu par le comité. Des corrections y seront effectuées. Réjean présentera le document à l'AGA de l'APLN et Serge se chargera de la section Niveau du lac. Serge produira un texte sous forme « bullet » afin de résumer les points saillants du suivi du niveau. Lucie fera la présentation à l'AGA de l'APBLN.

Une version révisée sera transmise aux membres du comité environnement pour approbation.

9. Varia

9.1. Lavage des embarcations

Des membres du CA de l'APLN évalueront la possibilité de modifier notre station de lavage afin qu'elle soit accessible en tout temps.

9.2. Nouvelle règle pour la mesure du niveau du lac

Une nouvelle règle sera installée par Serge et Réjean à un endroit plus facilement accessible.

9.3. Déchets dans le lac

Une collecte de déchets accumulés au fond est prévue le 2 juillet. L'organisme « Faisons notre part » nous a offert ce service gracieusement. Nous devons prévoir l'emplacement des 10 tentes et la production des repas pour les plongeurs bénévoles. Caroline demandera une dérogation à la ville pour les tentes et cherche des commanditaires pour la nourriture. Bien que ce soit une

période très occupée à la plage, le comité est d'avis que cela constituera une belle occasion de sensibiliser les usagers.

9.4 Phragmites

Une session d'arrachage des phragmites est prévue afin de compléter le travail effectué l'été dernier dans la baie N4-N6. De jeunes pousses sont présentes surtout dans l'eau. Alain, Réjean et Nathalie sont chargés de ce travail. Une vérification sera aussi effectuée à l'étang Larochelle.

9.5. Travaux dans les fossés des Berges du lac Nick

La demande de subvention de l'APBLN à la ville a été acceptée. Des travaux sont prévus à l'automne afin de mettre en application les recommandations de RAPPEL. Une estimation budgétaire est en préparation par RAPPEL.

9.6 Sondage sur le fonctionnement du comité environnement

Le résultat du sondage préparé par Caroline a été présenté au CA de l'APLN. Ceci fera parti des discussions concernant les règles de gouvernance qui est prévu à l'automne. Lucie fera une vérification auprès de l'APBLN afin de connaître leur opinion sur le fonctionnement du comité environnement et du lien avec le CA.

9.7. Algues filamenteuses au lac Nick

La présence d'algues filamenteuses est abondante au fond de l'eau dans la baie N4-N6. Une partie de ces algues flotte à la surface et se répand à plusieurs endroits sur le lac en fonction de la direction des vents. Bien que non dangereuses, elles constituent un problème d'esthétisme. Le comité s'inquiète que la situation empire et que le phénomène vécu au lac Sperling l'an dernier ne se répète au lac Nick. Nathalie fera des recherches de solution auprès d'organismes spécialisés tels que Avizo et OBV à Mansonville.

9.8 Surveillance de la moule zébrée

La ville a obtenu des kits pour la détection de la présence des moules zébrées dans tous les lacs sur son territoire. Le lac Nick recevra 2 kits qui sont installés par Alain et Serge. Bien que le taux de calcium ne soit pas être à un niveau très problématique pour la production de moules zébrées, cette vérification constitue une assurance supplémentaire.